



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1065
13 December 2012

FRENCH
Original: ENGLISH

935^e séance plénière
Journal n° 935 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1065
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU
DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au
31 décembre 2013.